

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 35 (1909)
Heft: 3

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

RÉDACTION : Lausanne, 2, rue du Valentin, P. MANUEL, ingénieur, et Dr H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE : *Le Casino du Rivage, à Vevey.* — Normes et principes d'un service de traction pour l'exploitation électrique des chemins de fer suisses. Communications de la Commission suisse d'études pour la traction électrique. — **Divers** : Principaux travaux d'extension et de parachèvement à exécuter en 1909 sur le 1^{er} arrondissement des C. F. F. (suite et fin). Concours pour l'hôtel des postes et des télégraphes, à Aarau : rapport du jury.

Le Casino du Rivage, à Vevey.

Cet édifice, œuvre de M. Charles Coigny, architecte, à Vevey, a été édifié grâce à la générosité d'un Espagnol, le comte Nunès del Castillo, admirateur de Vevey, avec l'appui de la Commune et à l'aide d'une souscription publique. Il devait répondre à diverses exigences et il a été construit en conformité d'un programme assez complexe qui peut se résumer comme suit : une grande salle pouvant servir à la fois pour les assemblées populaires, les conférences, les grands banquets, les concerts, les bals de sociétés, les ventes de charité. Il fallait donc prévoir la grande salle avec un plancher horizontal, des meubles facilement transportables pour permettre la transformation rapide du local suivant les besoins.

L'édifice peut se diviser en trois parties bien distinctes :

1^o le vestibule d'entrée, 2^o la grande salle proprement dite avec son podium, 3^o le café-restaurant, servant de buvette à la grande salle. On accède au vestibule par un large perron de sept marches, avec une marquise vitrée permettant la descente à couvert des personnes arrivant en voiture. Le vestibule donne accès au foyer et à la tribune, à la grande salle et aux toilettes.

À l'entrée de la grande salle se trouve le vestibule de contrôle et les vestiaires. Immédiatement au-dessous d'elle sont le chauffage à vapeur à basse pression, les soutes à charbon, la grande cuisine et ses dépendances, le garde-meubles, les caves, bouteillers, garde-manger, etc.

Le garde-meuble est en communication directe avec la



Vue d'ensemble. — Architecte : M. Ch. Coigny, à Vevey.